Le Trait d'Union
Changis sur Marne

Journal d'information

N°21 - MARS 2016

http://www.changis-sur-marne.fr

Le mot du Maire

Il y a maintenant presque deux ans que vous avez choisi de reconduire une équipe municipale remaniée, et de me confier à nouveau l'honneur de la conduire.

Simultanément notre pays inaugurait un avenir incertain, sur fond d'insécurité et de violences qui perdurent, avec des réactions palpables de crainte dans notre vie de tous les jours. Réactions impliquant parfois un supplément de repli sur soi, mais le plus souvent une prise de conscience de la nécessité d'une solidarité active.

A côté de ces enjeux internationaux et de l'influence millimétrique que notre petite communauté villageoise peut avoir sur eux, il a fallu, malgré tout, continuer d'avancer du mieux possible afin de tendre vers les objectifs que nous vous avions proposés.

Disons-le tout net le contexte budgétaire ne nous aide pas.

D'un côté, l'impérieuse nécessité de faire des économies s'impose dans les faits un peu plus cruellement chaque jour : baisse non négociable de nos subsides, raréfaction des subventions dont les dossiers de demande s'épaississent, modération de la fiscalité locale sur laquelle votre Conseil Municipal s'arcboute depuis 2009 mais jusqu'à quand ?

De l'autre, la volonté de vivre mieux en essayant de gommer, avec l'aide de la municipalité, ce qui parfois la contrarie.

Parfois, et pour détendre l'atmosphère, j'ai coutume, face à des demandes trop dispendieuses, de dire que nous ne disposons pas d'une planche à billets dans la chaufferie de la Mairie. Soyez rassurés, je n'ai pas l'intention de m'adonner à la contrefaçon d'espèces monétaires, mais seulement le désir de marquer une limite infranchissable pour certaines demandes.

Malgré tout nous avons fait plusieurs acquisitions immobilières, certaines nécessaires comme le terrain qui accueillera la nouvelle cantine et le préau, d'autres d'opportunité qui nous paraissaient porteuses de potentialités pour l'avenir de notre village. S'agissant de la cantine elle sera mutualisée avec les besoins de l'école publique de nos voisins de Saint-Jean, selon la décision des deux Conseils Municipaux. Nous espérons ainsi réaliser une économie d'échelle profitable aux deux communes.

Disons aussi que certains aménagements de sécurité ont pu être mis en place, à des endroits homologués par l'Agence Routière Départementale.

Pour terminer, je souhaite ici remercier sincèrement le personnel municipal qui, depuis plusieurs mois, doit s'accommoder d'un absentéisme fortuit en accomplissant des tâches supplémentaires; je sais que je peux compter sur votre compréhension.

Je forme avec vous le vœu que le prochain numéro du Trait d'Union nous installe dans un été campagnard et agréable.

Jean-Paul Susini

Sommaire

Page 2 : Le mot du Maire
Page 3 : Dates à retenir
Etat-Civil
Page 4 : ZAE des Effaneaux
Page 6 : Associations
Page 9 : Ça s'est passé à Changis
Page 12 : Marché et Concert de Noël
Page 14 : Père Noël
Page 15 : Infos
Page 16 : Parking de la Gare
Page 18 : Insolite : les Chats-gissois
Page 19 : d'hier à aujourd'hui
Page 22 : Inauguration
Page 24 : Feu de la Saint Jean

Dates à retenir

Samedi 12 mars	: Ouverture de la pêche Soirée dansante à St Jean
Samedi 19 mars	: Théâtre à St Jean (Salle des Fêtes)
Dimanche 27 mars	: Chasse aux œufs de Pâques et à St Jean aussi
Dimanche 22 mai	: Brocante
Vendredi 17 juin	: Feu de la Saint Jean
Mardi 21 juin	: Fête de la Musique
Dimanche 3 juillet	: Brocante terrain de football d'Ussy
Mercredi 13 juillet	: Feu d'artifice tiré du pont
Jeudi 14 juillet	: Course de radeaux - Guinguette

Merci à nos annonceurs de toutes les pages. Pensez à aller les voir.

Ecrivez pour le Trait

Si vous avez assisté à un évènement à Changis, ou si vous voulez parler d'un sujet d'intérêt communal, écrivez nous, avec éventuellement une photo.

letraitdunion@changis-sur-marne.fr

Bien sûr : pas de polémique ou d'attaque personnelle.

Rappel important :

Arrêté préfectoral réglementant l'utilisation des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres engins bruyants :

Autorisés :
du **Lundi au Vendredi : 8h/12h et 14h/20h**
le **Samedi : de 09h/12h et 15h/19h30**
Dimanches / Jours Fériés : de 10 h à 12 h.

Des infractions ont été constatées et pourront être verbalisées

Etat-Civil

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

Aux parents de **Sona DJIBA**, née le 9 novembre 2015
Aux parents d'**Auguste LAURENT**, né le 10 novembre 2015
Aux parents d'**Adam DELABORDE**, né le 25 novembre 2015
Aux parents d'**Achille VELLY GIRONDIN**, né le 27 décembre 2015
Aux parents de **Mayssa EL ATTAR** , née le 8 février 2016

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal renouvellent leurs condoléances :

À la famille de Madame **Ginette MARIETTE veuve GANTNER**, décédée le 17 décembre 2015

Changis pense vert

PEFC

Le Trait d'Union est imprimé sur papier PEFC par l'imprimerie du Faubourg à La Ferté sous Jouarre

Mairie : Place du Docteur Cruchaudeau
77660 CHANGIS sur MARNE

Horaires de réception :
LUNDI de 14h à 18h30 - JEUDI de 16h45 à 18h30
MERCREDI et SAMEDI de 9h à 12h
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

tél : 01 64 35 90 74 - fax : 01 64 35 71 26 - e-mail : mairie.changis@wanadoo.fr
http://www.changis-sur-marne.fr

Les Effaneaux

Si vous n'êtes pas sourd et aveugle et que vous n'habitez pas dans une caverne isolée, vous avez entendu parler dans la région du projet de Zone d'Activités Économiques des Effaneaux. Il y a des "pour" et des "contre". Faisons donc le point avec les arguments des uns et des autres.

Le projet

La ZAE des Effaneaux comprendra, sur une surface totale de 57 ha, un parc d'activité logistique sur 22 ha, une zone PME/PMI sur 19 ha (dont 14 ha cessibles), ainsi qu'une zone mixte (terrain cessible de 10 ha) et des aménagements (routiers, paysagers...).

En bordure de l'échangeur de l'autoroute A4 de Montreuil-aux-Lions, le projet est localisé sur les communes de Dhuisy, Chamigny et Sainte-Aulde.

La zone dans son état actuel

Le plan du projet

Le calendrier

Juillet 2012 : Signature de la promesse de vente (pour 57 hectares) avec le groupe FM.
Février 2013 : Dépôt des demandes de permis de construire et d'aménager par le groupe FM.
Août 2014 : Dépôt des demandes de permis modificatifs (suite à un changement de la législation).
Janvier/février 2015 : Enquête publique sur le projet.
Mai 2015 : Avis favorable du commissaire enquêteur.
Juin 2015 : Délivrance des permis de construire et d'aménager
Juillet 2015 : Délivrance des autorisations au titre des installations classées et de la Loi sur l'eau

2016 : Démarrage des travaux du parc logistique.

Les arguments des "pour"

Le projet prend en compte les normes Haute Qualité Environnementale (HQE), dans sa conception comme dans sa réalisation, avec un souci particulier de la maîtrise de l'eau (création de zones humides, maîtrise des écoulements), un aménagement paysager de qualité, une réelle valorisation énergétique, des pistes cyclables, etc.

Le Groupe FM (Faure & Machet), qui aménage l'ensemble de la zone, implantera une plateforme logistique qui comptera 250 à 400 emplois ; à ce chiffre s'ajouteront les créations d'emplois des entreprises du parc PME-PMI et de la zone mixte, soit environ 800 emplois au total.

Le site a vocation à devenir la locomotive économique locale : il induira la création de nouveaux emplois dans des activités connexes comme la restauration et les services nécessaires à la vie de la zone (crèche, etc.) et ce, dans les communes proches.

L'investissement des Communautés de communes du Pays de l'Ourcq et du Pays Fertois de 7,1 millions d'euros sera compensé par la vente des terrains ainsi que par des subventions, les taxes locales d'aménagement et les recettes fiscales professionnelles attendues.

Celles-ci, équitablement réparties à parts égales entre les deux Communautés de communes, retourneront aux habitants sous la forme de services nouveaux ou améliorés, ainsi que par des actions de développement économique et touristique accroissant le rayonnement du secteur.

Les pompiers ont donné un avis favorable au projet. Il n'y aura pas d'activités industrielles dangereuses, mais principalement du stockage d'articles destinés à la grande distribution (produits frais, articles de bazar et de bricolage).

Le projet est localisé à distance des premières habitations et donc sans nuisances pour les riverains.

Les arguments des "contre"

A l'heure de la conférence de Paris sur le Climat, le projet de "ZAE des Effaneaux" apparaît encore en totale contradiction avec les règles internationales, européennes et françaises en la matière et non porteur d'un projet de développement durable, compte tenu de la proximité d'un site naturel protégé par l'Europe.

- 220 000 m2 de site logistique à risques technologiques SEVESO en vue du stockage de produits chimiques, toxiques, explosifs ou dangereux pour un total de 116 000 tonnes. *
- Trafic supplémentaire de 3 650 Unités de véhicules particuliers / jour. *
- Absence de desserte en transports collectifs.
- Risques sur la réserve en eau potable (quantité et qualité), sur l'environnement naturel et la santé publique
- Aggravation potentielle des risques d'inondation sur la commune d'Ussy sur Marne traversée par le ru des Effaneaux.
- Absence de programme global sur la totalité de l'emprise foncière, rendant difficile l'appréciation du projet actuel et absence de cohérence de développement avec les territoires riverains.
- Aucune garantie d'installation de petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois mais un risque d'aboutir à une zone géante de 550 000 m² d'entrepôts.
- Choix du plus faible taux de création d'emploi: 0,002 emploi/m² *
- Coût final inconnu pour le contribuable (entretien de la zone: voirie, réseaux, espaces verts... à la charge des collectivités à court terme) sans compter les investissements déjà réalisés s'élevant à plusieurs millions d'euros.

La justice a annulé, à l'initiative de l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement du Pays Fertois (ASEPF), la totalité du projet de "ZAE des Effaneaux" comprenant de vastes entrepôts, en raison du risque d'atteinte à la sécurité publique et à l'environnement. Malgré cela, le syndicat Mixte Marne-Ourcq et les deux Communautés de Communes du Pays Fertois et de l'Ourcq persistent à poursuivre ce projet sous une forme apparemment modifiée mais en réalité toujours axée sur la création de vastes entrepôts. Une autre action est en cours.

*Source : avis du préfet du 10/12/2014

Pour conclure

C'étaient les arguments des deux bords, comme toujours sujets à caution. Bataille de chiffres et de spéculations sur l'avenir, d'un côté comme de l'autre. A vous de vous faire une opinion personnelle.

L'âge d'or

Notre association, fière de ses 82 adhérents, se porte bien.

Outre les après-midi récréatifs du jeudi qui comptent en moyenne, un quart des effectifs, il a été proposé plusieurs animations dans le courant de l'année, diversement suivies :

En janvier : Roland Magdane à Dammarie lès Lys
En février : Après-midi crêpes
En mars : Le 8, Assemblée générale
Le 13, l'opérette "Le chanteur de Mexico" au Palais des Congrès
En avril : Le 8, à Dammarie lès Lys, la revue "Ça c'est Paris"
Du 16 au 19, séjour dans le sud de l'Angleterre
Le 21 après-midi, "gaufres" suivi de jeux
En mai : Le 8, Toucy, la Puisaye
Le 14 après-midi, "beignets d'acacias" et projection de films par Mr Tournier
En juin : Le 11, déjeuner au "Beau rivage"
Le 19, participation au feu de la Saint Jean
En juillet : Pique-nique en bord de Marne
En septembre : Le 2, "Barbecue géant"
Le 17, de Bar le Duc à Commercy
En octobre : Le 3, "choucroute"
Le 4, participation à la brocante
Le 16, utopie et savoir faire d'antan, le Familistère et le musée Motobécane
En novembre : Déjeuner sur le thème du Beaujolais nouveau
En décembre : Le 3, l'opérette "Valses de Vienne"
Le 12, repas de Noël

L'année 2016 sera tout aussi animée.

Tous les samedis, de 11 à 12 heures, en période scolaire, nous tenons une permanence à la bibliothèque. Nous souhaiterions cependant recevoir encore plus de lecteurs.

Dans les statuts de notre club, nos adhérents sont soit membres actifs (il faut être retraité ou hélas invalide), soit membres bienfaiteurs (il suffit d'avoir du cœur).

Rappelons que la cotisation annuelle reste fixée à 20€ pour les membres actifs (assurance comprise lors des activités), pour les membres bienfaiteurs, nous leur laissons le choix de la somme à nous accorder.

Par ailleurs, il est demandé aux plus dévoués de poser leur candidature afin d'intégrer le bureau de l'association en prévision de possibles vacances.

La Présidente : Thérèse Rogala *Le Secrétaire : Pierre Chabot*

Changis sur Scène

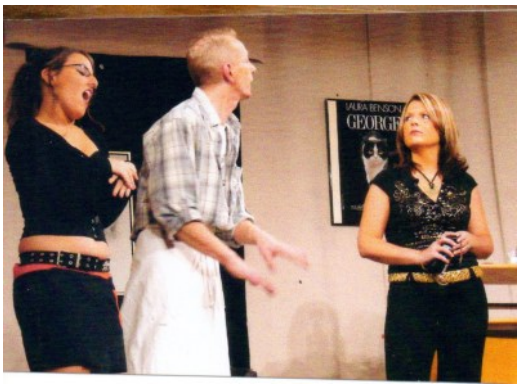

Quelle aventure, cette comédie *Pyjama pour six* ! En 2014, l'accident d'une comédienne nous priva de deux représentations et en 2015, ce furent les graves attentats à Paris qui nous amenèrent à ne pas jouer les 14 et 15 Novembre.

Malgré tout, un public chaleureux et enthousiaste nous récompensa de nos efforts.

Pour 2016, nous avons choisi une comédie et nous débutons les répétitions. Nous vous dévoilerons le titre dans un prochain Trait d'Union.

Souvenir, souvenir, il y a dix ans, en 2006 nous interprétions *Bisous, bisous* et *Léonie est en avance*.

Georges Leroy
Président

Soirée "moules frites"

Le samedi 20 février les participants gourmands de fruits de mer se pressaient à l'entrée du foyer rural de Changis pour la soirée "moules frites" organisée conjointement par les association "l'Arlequin" et "St Jean alternatives".

Tout d'abord nous remercions chaleureusement la municipalité de Changis pour le prêt de la salle et pour la venue de Monsieur le Maire qui nous a fait l'honneur de sa visite. Merci aussi à Monsieur le premier adjoint pour son dévouement.

Les personnes de l'organisation vêtues pour l'occasion de maillots marins et même pour certains d'un pompon marin, étaient fin prêtes pour le service ! Après que tout le monde fut installé, l'apéritif fut servi, puis le reste du repas suivit dans le ballet régulier et incessant des serveurs !

Puis ce fut l'heure de gambiller au son de l'accordéon de Didier Couturier et de sa formation qui nous emmena tard dans la nuit.

En temps que président de l'association "l'Arlequin" je voudrais remercier les bénévoles des deux associations pour leur dévouement et leur gentillesse qui firent de cette soirée un moment inoubliable.

Marcel Ferrier

SJA
Saint Jean Automobiles
SAINT JEAN AUTOMOBILES
MECANIQUE ET CARROSSERIE
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
AD
RN 3 - 77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
01 64 35 90 01
www.saint-jean-automobiles.fr

Olivier Decarsin
Agent général d'Assurances
SwissLife
22, rue Poterne Brunehaut, BP 43
77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE
Tél. 01 60 22 12 09 - Fax. 01 60 22 12 35 97
olivier.decarsin.ag@swisslife.fr
Horaires d'ouverture
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
et le samedi de 9h00 à 12h00
N° ORIAS : 07007813
Vie, Retraite, Santé, Prévoyance ●Auto, Habitation ●
Produits Financiers ● Particuliers et Professionnels

Tel : 01.64.35.75.75
Le Beau Rivage
Terrasse bord de marne
beaurivage77@wanadoo.fr | 72 rue pasteur
www.le-beaurivage.com | 77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

Jardinerie du Soleil
Naturellement proche de vous Kiriel
68bis, Avenue de Verdun
77470 TRILPORT
01 60 38 01 81

ITHERM
contact@atarithermfr
Réalisation et maintenance de chaufferies industrielles
www.atarithermfr
Négoce de robinetterie industrielle

Ca s'est passé à Changis

Hélicoptère

Fin janvier, vous avez peut-être vu un hélicoptère bleu avec des bandes grises de la société Héliberté survoler la Commune. Il s'agit, comme l'an passé, de la campagne d'hiver d'ERDF de surveillance des lignes électriques pour déceler d'éventuelles anomalies de matériel et prévenir les pannes. Il s'agit d'un travail TST-HTA, c'est à dire "Travail Sous Tension - Haute Tension A" (ligne moyenne tension de 1 000 à 50 000 volts. Malgré le coût de l'heure vol (+ de 1 000 euros), c'est une solution plus économique et plus pratique que des équipes au sol, qui y passeraient beaucoup d'heures et ne pourraient pas toujours accéder aux zones difficiles.

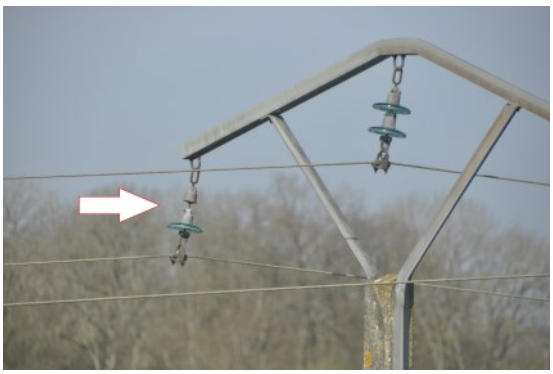

Pendant trois semaines, cet appareil a pris en Seine-et-Marne des photos géo-localisées d'un potentiel problème qui pourrait, si rien n'était fait, endommager le réseau électrique. Il peut s'agir d'un câble défectueux, d'un isolateur cassé ou encore de la végétation qui touche une ligne. Les équipes analysent ensuite ces clichés et envoient des techniciens effectuer les travaux nécessaires. Plus de 1 000 kilomètres seront survolés cette année en Seine-et-Marne afin de maintenir un excellent niveau de qualité de l'électricité.

Voir l'hélicoptère au travail est toujours impressionnant : il faut s'approcher très près des lignes. Avec un rotor de 10 m de diamètre, c'est délicat.

La machine est un Eurocopter EC 120 Colibri, qui peut emporter 1 ou 2 pilotes et 4 passagers. Il pèse 991 kg à vide, 1 715 à pleine charge et est propulsé par une turbine Turbomeca de 504 ch.

Sa vitesse de croisière est de 220 km/h.

Armistice

La cérémonie du 11 novembre 2015 a réuni les municipalités de Changis et Saint Jean aux monuments aux morts respectifs, afin d'honorer la mémoire de nos morts pour la Patrie durant la Grande Guerre.

Merci à tous les participants, anciens combattants, enseignants et enfants des écoles pour leur présence.

Jean-Pierre Rogala

Crédit photos : Christian Duchemin

La Fève du Samedi Soir

Le samedi 9 janvier à 18h30, Monsieur le Maire, a présenté les vœux de la municipalité aux habitants de la commune. La salle du Foyer Rural était pleine.

C'était l'occasion de faire le bilan des réalisations et évènements communaux de l'année 2015, comme des projets pour 2016. Un des axes d'action de la Municipalité est et sera de préserver le caractère rural de Changis et d'éviter le phénomène "désert-dortoir", sans pour autant tourner le dos au progrès : témoin le projet de parking de la Gare (voir page 16) et le souci de conserver le bureau postal. La valorisation des sablières et de leurs lacs est aussi à l'étude.

L'École a reçu un nouveau tableau interactif et les diverses tranches de construction de la cantine scolaire et de l'École maternelle sont planifiées.

Le tout sans augmentation des impôts locaux depuis 2009.

Le Maire a enfin remercié les élus et acteurs de la vie municipale.

Puis, Monsieur Gérard Geist, Président de la Communauté de Communes du Pays Fertois et Maire de Sainte Aulde, a prononcé quelques mots, évoquant notamment le projet de ZAE des Effaneaux et celui de fusion de la CCPF et du Pays de l'Ourcq.

Enfin, Monsieur Ugo Pezzetta, Maire de La Ferté-sous-Jouarre et Conseiller Départemental a pris la parole et a parlé du budget social, le plus important du Département, avant l'éducation. Puis, de la réduction de la masse salariale du Conseil Départemental, en : 1) réduisant le nombre des membres du cabinet du Président, qui passe de 45 à 15 collaborateurs ; 2) ne compensant pas certains départs en retraite de postes dont la compétence avait été transférée. Il a ensuite annoncé des allocations de budgets pour les routes, la construction de cinq collèges, etc.

Puis - instant attendu - la Galette des Rois est arrivée, accompagnée de bulles bien fraîches, ou de boissons sans alcool, selon les âges et les goûts.

Les chanceux qui ont eu la fève ont eu la surprise de se retrouver face à Helmut, notre mammouth mascotte, qui avait posé pour des fèves à son effigie. Rappelons qu'il n'y a pas de Saint Helmut en France, ils sont fêtés avec les Guillaume, le 10 janvier. La date n'était donc pas choisie par hasard.

Concours des maisons illuminées

Il y avait affluence ce samedi 16 janvier à la Mairie ! C'était bien légitime car il y avait la remise des prix pour le concours des maisons illuminées !

Après un mot du maire qui a complimenté les participants, l'humble organisateur que je suis a tenu à souligner que, d'une année sur l'autre, il y a de plus en plus de candidats qui se prennent au jeu pour leur plus grand plaisir , mais aussi pour le plaisir de tous! Les Changissois, en ces moments de froid, se baladent volontiers dans le village pour voir qui aura la maison la mieux décorée ! Et il n'y a que l'embarras du choix!

Nous avons tenu aussi à souligner que tous les participants utilisent des guirlandes à "Leds", moins gourmandes en énergie et donc pour le plus grand bien de notre chère planète !

Après la distribution des diplômes et des prix (les trois premiers ont eu des bons d'achat) un pot a été offert par la municipalité pour clore cette cérémonie tandis que, déjà, nos lauréats parlaient de leurs idées de décoration pour l'année prochaine !

Marcel Ferrier

Visite de la zone humide de Changis sur Marne

En ce lundi 1er février, je me suis rendu sur le site des carrières de Changis sur Marne pour y évaluer le potentiel de ce site en compagnie de Marion Eriksson, directrice de l'association de l'AVEN du Grand Voyeux et Grégory Lambert, adjoint en charge de la communication à la mairie. Nous avons pu ainsi parcourir les nombreux sentiers qui offrent des points de vue sensationnels sur la campagne environnante. Les quelques déchets rencontrés nous ont rappelé qu'un cadre aussi somptueux ne peut en aucun cas être laissé à l'abandon. Au cours de notre escapade, j'ai pu ainsi appréhender toute la variété d'espèces (aussi bien végétales qu'animales) qui s'y réfugient, notamment le rôle majeur du site dans la migration de certains oiseaux. De plus, cette zone humide offre également une valeur paysagère certaine pour la commune qui pourrait contribuer à son attractivité touristique par le biais d'activités telles que la randonnée pédestre, la pêche, le cyclotourisme ou encore l'éducation à la nature auprès des groupes scolaires de la région.

Dans le cadre du projet tutoré de ma formation, je vais proposer prochainement des scénarii de mise en valeur du site afin que le milieu soit conservé tout en permettant aux visiteurs de contempler les espèces sans les effaroucher et conserver quelques usages déjà en pratique sur le site.

Frédéric Van Liefferinge
Etudiant en Licence Professionnelle Patrimoine, Tourisme et Environnement

Marché et Concert de Noël

Marché de Noël

Le rendez-vous était fixé depuis l'an dernier, c'est donc notre deuxième marché de l'avent qui s'est déroulé le vendredi 18 décembre.

Au vu de l'intérêt qu'avait suscité la première édition nous avons voulu l'étoffer avec plus d'exposants et plus de surface couverte, tout en restant à l'échelle de notre village et en tendant vers le zéro dépense.

Vous avez donc pu découvrir un chapiteau de 72m² prêté par nos chers voisins de St Jean et, surtout, deux magnifiques chalets de Noël réalisés grâce à du bois de récupération et assemblés par Germinale : une association d'insertion professionnelle.

Pour cette deuxième édition, la volonté est restée la même : créer une ambiance de rassemblement autour de notre tradition.

Le Père Noël en personne avait fait le déplacement malgré cette période épuisante pour lui, et le moins qu'on puisse en dire c'est qu'il n'a pas eu froid sous son épaisse houppelande, plus adaptée aux températures polaires qu'aux 14°C qu'il faisait ce soir là à Changis.

Les différents barnums et chalets étaient articulés autour du sapin de la place. Guirlandes, boules et musiques de Noël sont venues compléter ce dispositif transformant ainsi, le temps d'une soirée, notre place en "**Village de Noël**".

Puis, très tôt, vous êtes arrivés, en général en famille ou entre amis. Retrouvailles, bisous et exclamations. Les enfants après avoir fait une photo avec le Père Noël, mangé une gaufre ou des biscuits, couraient, jouaient, riaient ensemble, tandis que les adultes, pas en reste, dégustaient marrons grillés, champagne ou vin chaud (toujours avec modération…) en s'amusant tout autant.

Après une visite timide de repérage vint le temps des achats faisant la joie des commerçants présents que vous connaissiez sûrement déjà, car nous mettons un point d'honneur à inviter des exposants de Changis et de ses alentours. Pour les absents, voici ce que vous avez manqué :

Pierre Lehmann : Meubles et décorations (Changis).
Suely Saveur : traiteur afro-portugais (Changis).
Association des parents d'élèves de Changis : cartes de Noël, gaufres et biscuits, chocolat chaud, photos avec le père Noël.
Jacques, Michel et Marie-Christine aux marrons et vin chaud.
Françoise pour les Vergers de Molien (Ussy).
Jean-Claude et Marie-Christine pour les désormais fameuses Tartines Savoyardes (Méry sur Marne).
Color et sens : coiffure, esthétique et spa (St Jean).
Miel Daguet de St Jean : du producteur au consommateur.
Champagne Sourdet-Diot .
Germinale : atelier de confection (Meaux).
Chocolats R. Réauté de Nanteuil lès Meaux.

Pour conclure, un grand merci à tous les acteurs de cet événement, ce fut une excellente soirée pour tous, quatre générations étaient réunies, rendant ce moment fort en termes de rassemblement et d'unité Municipale, le tout dans un esprit de joie et de partage, un moment merveilleux et magique…

Vive la magie de Noël !

A l'année prochaine !

Grégory Lambert

Concert de Noël

A l'issue du marché de l'Avent, eut lieu notre traditionnel concert de Noël, un concert à "guichet fermé" car, une nouvelle fois, et propre à sa destination, notre église Sainte Madeleine fut un lieu de rassemblement et affichait "complet" !

Comme vous le savez sûrement, les rythmes scolaires ont été modifiés depuis la rentrée 2014, ils ont l'avantage de faire découvrir aux enfants des activités qu'ils n'auraient peut-être pas pu pratiquer sans ces fameux Temps d'activités partagées (TAP).

Ainsi, ce soir-là, en première partie, nous avons eu l'occasion et la joie d'écouter Greg (non, pas moi, mais notre "intervenant musique" de ces nouvelles activités périscolaires), accompagné d'enfants de notre École des Tilleuls ainsi que de sa sœur Sandra.

Ensuite, nous avons eu l'honneur, et je les remercie une nouvelle fois chaleureusement, d'accueillir Les Dames de Chœur. Accompagnées par leurs musiciens (des hommes), elles sont conduites par leur chef de chœur: Patricia Andreani. Ces chanteuses, toutes élégamment vêtues de rouge et de blanc, nous ont gracieusement offert l'audition d'un merveilleux répertoire, nous inspirant un éventail d'émotions.

Cette chorale est composée de dames de Saint Jean, Changis et alentours et pour parler de leur début disons : "*qu'on nous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître…*" En effet l'année 2016 marquera les 20 ans de la composition de cet ensemble vocal…

Enfin je tiens à remercier l'ensemble du public présent ce soir-là, sans qui toute organisation festive perdrait son sens. Surtout, gardons à l'esprit, en cette période compliquée, qu'il est plus que jamais important de se retrouver ensemble et cet événement mêlant convivialité et cohésion en fut une occasion.

Grégory Lambert

La tournée du Père Noël

En ce 19 décembre, généreusement comblé par un ciel clément, le Père Noël traverse les rues de Changis pour offrir ses cadeaux aux plus jeunes enfants du village. Assis dans sa carriole tirée par un brave poney, il se fait annoncer par une cloche magique qui fait s'ouvrir les portes des maisons. Les parents lui présentent leurs enfants et les assoient sur ses genoux. Certains ont un peu peur, parfois même se blottissent dans les bras de leur maman, mais la plupart sont ravis d'être sur les genoux de ce Père Noël "pour de vrai" qui donne à chacun un cadeau et leur permet de caresser sa barbe blanche.

Pour un instant, leur touchante innocence éclaire notre monde marqué, par ailleurs, de tant de drames et de douleurs...

Michel Ducreux

Ent. LAMOTTE Frédéric
PEINTURE DÉCORATION
REVÊTEMENTS SOLS & MURS
VITRERIE RAVALEMENT
3, rue d'Ussy
77660 Changis-sur-Marne
Tél : 01 64 35 98 14
Fax : 09 70 62 87 04
Port : 06 85 94 39 24
E-mail : frederic-lamotte@wanadoo.fr
Siret 324 399 542 00020

01 64 35 75 85
must@must.fr
Must Informatique
Depuis 1994
PARTICULIERS & ENTREPRISES
BOUTIQUE : 26, rue Pasteur D603 77660
ST JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX
Horaires
9h-12h30 / 14h-19h30
Fermeture
samedi matin / dimanche
VENTE TOUT MATÉRIEL INFORMATIQUE
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
PIÈCES DÉTACHÉES
PÉRIPHÉRIQUES CONSOMMABLES LOGICIELS
SERVEURS HP RÉSEAUX AUDIT

Publicités dans le Trait d'Union

Comme vous le constatez, votre Trait d'Union comporte des publicités pour des entreprises et commerces locaux. Elles contribuent à financer l'impression de ce journal gratuit.

La difficulté a été de trouver l'équilibre : assez d'annonces pour générer des recettes suffisantes, mais pas trop pour ne pas lasser ni devenir un journal d'annonces. Avec quatre pages et demie d'espace publicitaire, les annonces occupent environ 19% du Trait d'Union et contribuent de façon importante à financer les frais d'impression. Jouez le jeu : quand vous allez chez un de nos annonceurs, dites-lui que vous avez vu sa pub dans le Trait.

De plus, un imprimeur local nous a proposé un meilleur tarif.

Helmut News

On en sait un peu plus sur Helmut, grâce aux travaux de la DRAC, de l'INRAP et du Muséum d'Histoire naturelle. Sur le site, il y avait en fait *deux* squelettes de mammouths superposés : le plus complet aurait entre 45 et 55 ans, au sexe indéterminé, d'une stature estimée à environ 2,96 m, le deuxième serait un mâle un peu plus jeune (25-30 ans), d'une stature estimée entre 3 et 3,15 m. Les études sont toujours en cours notamment pour déterminer l'origine de cette accumulation d'ossements et la mise en place des dépôts sédimentaires.

La datation exacte est encore confidentielle, car un article scientifique est en cours de rédaction et il y a une règle d'or : on ne divulgue jamais les données d'un article avant parution. Sinon, on se fait faucher ses travaux par des petits camarades mal intentionnés.

Accueil

Pour accueillir les nouveaux Changissois(es), la Mairie a édité un petit livret où ils trouveront les renseignements utiles pour leur installation et le début de leur vie à Changis : transports, commerces, école, fêtes, associations, numéros utiles, numéros d'urgence, etc.

Vous pouvez le demander en Mairie.

Zone 30

Le quartier des Hauts de Changis est désormais une "zone 30". Le panneau a été posé le 26 janvier et une nouvelle chicane-ralentisseur a été installée rue Marcel Neyrat. Travaux cofinancés par la Mairie et la répartition des amendes de police par le Département.

C'est une très bonne chose, beaucoup de passagers se rendant à la Gare ou en revenant, roulaient bien trop vite, soit à la descente - pour attraper leur train, soit à la montée - pour rentrer plus vite chez eux.

J'ai personnellement fait le test de descendre la rue à 50 et à 30 : à 50 ça va vite, trop vite pour la sécurité.

Espérons donc que cette vitesse sera respectée pour compléter l'efficacité de la chicane. Mais il y a toujours des "sauvages du volant". Pour ceux-là, la Gendarmerie dispose de très beaux radars tout neufs…

Philippe Mollard

Parking de la Gare

La Commission municipale chargée de faire avancer le projet d'extension du parking de la Gare se réunit régulièrement et les choses avancent. La SNCF, partenaire de ce projet, semble être passée à la vitesse supérieure.

La "friche" située au nord des voies, dans le prolongement du parking existant, est le site le plus adapté à cette extension. Elle appartient à la SNCF, mesure 7 500 m² et est classée au PLU en zone agricole UE, avec une réserve communale d'utilisation pour des infrastructures au sol. La Commission négocie un accord avec la SNCF pour permettre la réalisation du projet.

Le revêtement de la future extension du parking ne serait pas du goudron traditionnel, mais du *fraisat*, un matériau obtenu par rabotage des routes lors de leur réfection. C'est un matériau homogène permettant une bonne portance, il sera épandu sur un géotextile, après décaissage de la couche superficielle de terre végétale. L'extension devrait permettre de créer environ 110 places supplémentaires, très nécessaires à la résorption du stationnement "sauvage".

GEFOR, entreprise de formation au BTP implantée à Changis, s'occuperait des travaux. Un "plus" pour l'emploi local.

Ci-dessous la projection en vue aérienne du futur parking.

D'autre part, pour lutter contre le stationnement anarchique sur les trottoirs qui représente un risque pour la sécurité, des plots en béton ont été installés et se révèlent efficaces.

Avant

Après

Vendredi
17h30 à 20h30
Place de la Gare
CHANGIS

Spécialités
Afro
Portugaises

SUELY SAVEURS
food & drinks

Lundi au Vendredi
11h30 à 15h
ZAC Kléber
67 Av de Verdun
TRILPORT

06 11 01 15 85

Insolite : les Chats-gissois

Chatgis sur Marne

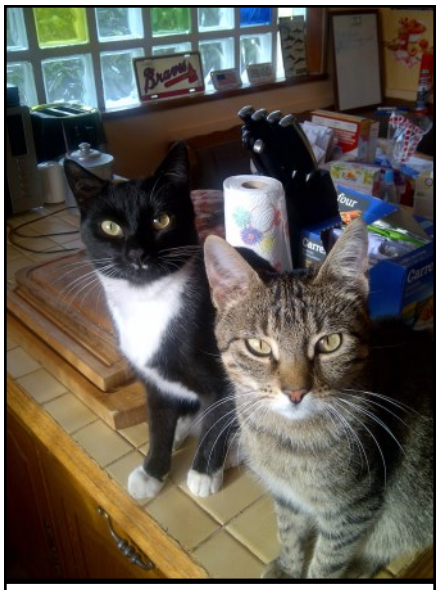

Les deux délinquants juvéniles qui ont la bonté de m'héberger dans leur maison de Changis

Lorsqu'on se promène à Changis, on est frappé du nombre de chats *(Felis silvestris catus)* qui vont et viennent, très affairés mais prudents. De toutes races, tailles et couleurs, ils sont partout...

On les voit, hiver comme été, qui explorent le terrain autour de chez eux, prenant l'air ou le soleil, selon la saison, et jouant au chasseur-aventurier, mi Indiana Jones, mi Tartarin. Puis ils rentrent courageusement au chaud, manger leurs croquettes et prendre leurs 16 heures de sommeil quotidien. Quelle vie de chien, pour un chat !

À Changis, la majorité des maisons ont des félins. Si c'est votre cas, vous faites partie des Changissois(es) qui habitent chez leur(s) chat(s). Si vous pensez que c'est lui qui habite chez vous, c'est une illusion.

Vous n'êtes pas les premiers ailurophiles *(qui aime les chats - du grec ancien* ailouros *:chat)*. On a longtemps pensé que la domestication du chat eut lieu en Égypte au IVe millénaire avant notre ère. Mais on a retrouvé les ossements d'un chat reposant à côté de ceux d'un homme datant de -9 700, dans le croissant fertile, au Proche Orient. Les Rominets avaient déjà commencé à nous domestiquer...

Pour vous faire plaisir, procurez-vous le hors-série n°4 de la revue *Ça m'intéresse* de décembre 2015, intitulé *"200 questions insolites sur les chats"*. C'est superbe ! On y apprend des tas de choses, on renonce à des tas d'idées reçues et il y a des photos magnifiques. Nous nous sommes autorisés à leur voler un dessin.

Quelques exemples :

- Comment un chat retombe t'il toujours sur ses pattes quand il tombe de 1m50 jusqu'à 45m ?
- Qui fait partie de sa famille ?
- Êtes-vous félin pour l'autre ?
- Pourquoi miaule t'il ?
- La ronron-thérapie
- Comment calculer son âge ?

Pour conclure, une citation de Confucius, reprise par Victor Hugo : *"Dieu a créé le Chat pour que l'Homme puisse caresser le Tigre."*

Je vous laisse, il faut que j'aille les nourrir… et là, ça ne rigole plus...

Philippe Mollard

Crédit : Ça m'intéresse hors-série n°4 - déc. 2015

CHANGIS DURANT LA GUERRE 14-18 (#5 - SUITE DU TU 20)

14 Mars 1915.

En lisant les comptes-rendus du Conseil Municipal de cette époque, on s'attend à y trouver nombre de renseignements concernant la guerre et les évènements ayant marqué notre village. Or, il n'en est rien ! La réquisition des hommes affectés à la garde des voies de communication ? Pas évoquée. Les 45 télégrammes reçus en mairie ? Aucune allusion. La mort au combat d'Henri Feurté ? Pas un mot. La traversée de Changis par les troupes allemandes ? Pas le moindre commentaire. Les prestations obligatoires ? Non portées à l'ordre du jour. La grave blessure de Georges Tarisien ? Passée sous silence. Entre le 16 Août 1914 et le 14 Mars 1915, près de 7 mois se sont écoulés et l'on a l'impression que la guerre se déroule sur une autre planète ! On peut légitimement penser que les conseillers ont évoqué tous ces évènements avant et après leurs réunions, mais n'y avait-il aucune décision à prendre entre ces deux moments ? Pensait-on que tout était de la seule responsabilité du 1er Adjoint faisant fonction de Maire ?

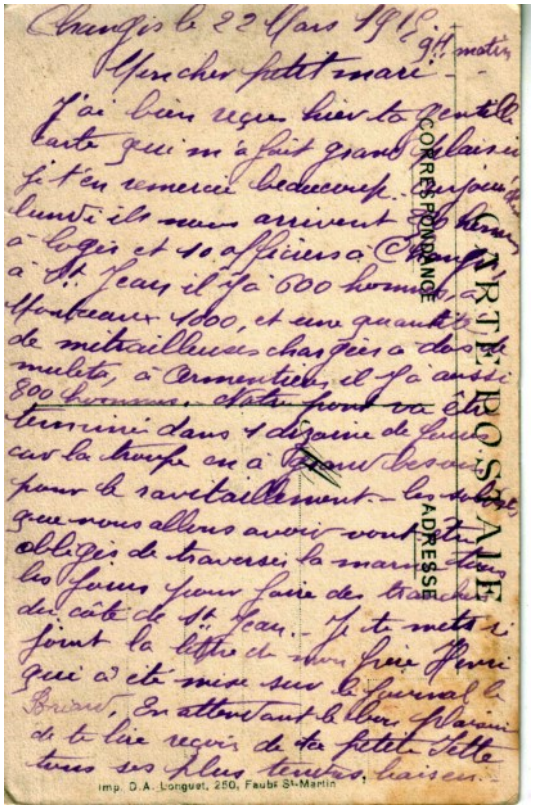

A l'ordre du jour de la réunion de ce 14 Mars figure cependant un point lié aux dommages causés par la guerre : celui du bateau-lavoir. En voici le compte-rendu : *"Le bateau-lavoir a été coulé le 3 Septembre 1914 par les Anglais, par suite de l'écroulement du pont. Le bateau-lavoir a été ensuite retourné, sens dessus-dessous. Pour le remettre en place et le réparer, la commune a dépensé, en chiffres ronds, 500 francs. Le Conseil demande qu'il lui soit tenu compte de cette dépense et qu'elle lui soit remboursée après la guerre."* 500 francs 1914 = 1 700 euros 2015.

22 Mars 1915.

On imagine assez mal, lorsqu'on évoque le cantonnement des simples soldats et le logement des officiers chez les habitants de Changis, ce que cette obligation leur coûte. Une carte postale, envoyée par Mme Henriette Cottray à son mari Charles, met en évidence l'importance de cette lourde charge : *"Aujourd'hui lundi, il nous arrive 250 hommes à loger et 10 officiers à Changis. A St Jean, il y a 600 hommes, à Montceaux 1000, et une quantité de mitrailleuses chargées à dos de mulets. A Armentières, il y a aussi 800 hommes. Notre pont va être terminé dans une dizaine de jours car la troupe en a grand besoin pour le ravitaillement. Les soldats que nous allons avoir vont être obligés de traverser la Marne tous les jours pour faire des tranchées du côté de St Jean...."* Sans commentaire !

1er Avril 1915.

Le pont, dynamité le 3 Septembre 1914 et remplacé par une passerelle de fer construite par le génie militaire, est ouvert à la population.

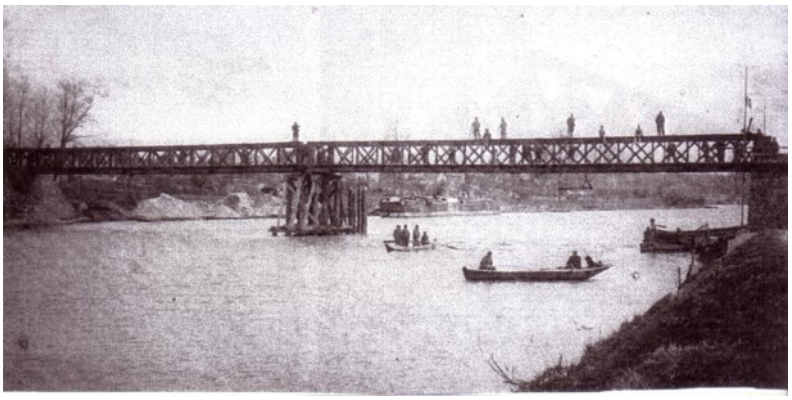

22 Avril 1915.

Une autre carte postale de Mme Cottray à son époux, mécanicien et réparateur de machines agricoles, fait état concrètement des difficultés et du courage de ces Changissoises amenées à remplacer leurs maris mobilisés : *"Un petit mot à la hâte car, tu sais, voilà le travail qui va commencer aujourd'hui. Je vais regarder tout à l'heure ce qu'il me faut de pièces de rechange et, demain, je ferai ma commande à la maison. Je suis bien contente d'avoir tes*

copies de lettres car cela me renseigne énormément et je retrouve tous les numéros. Ne te tourmente pas, je ferai tout ce que je pourrai et je pense bien y arriver. A l'instant vient de venir Mr Gaultier pour me demander s'il pouvait amener ses machines à réparer. Il m'a dit qu'il avait 2 lieuses et 1 moissonneuse ; quant à la faucheuse, elle n'est pas réparable. Je lui ai dit qu'il n'avait qu'à m'en commander une que je pourrai avoir. Il y a aussi Mr de Préfoie qui a fait demander s'il pouvait amener ses machines à réparer . On les voit tous rappliquer ; aujourd'hui, ils sont contents de nous trouver…."

7 Mai 1915.

Un avis de la Mairie fait savoir qu'*"une enquête sur les dommages résultant des faits de guerre sera ouverte dans la commune de Changis, du dimanche 16 Mai au dimanche 30 Mai 1915»*. Il est précisé que *"dans tous les cas, les réclamants devront faire connaître exactement le montant de la somme à laquelle ils estiment le préjudice subi par eux."*

16 Mai 1915.

Mme Cottray envoie à son mari des nouvelles des soldats de la famille et de ceux en cantonnement au village : *"Au pays, pas grand-chose de nouveau, toujours le même mouvement de troupes. René est toujours du côté d'Arras, Maurice à Pont à Mousson, Henri à Verdun. Ici, les soldats ne sont pas malheureux ; ils vont à la pêche malgré qu'elle soit fermée. Il y en a 150 qui vont au travail et 50 qui restent au pays : alors ils vont se distraire au bord de la Marne. Tous les samedis, ils font les cantonniers, ils balaient la rue et je voudrais que tu vois si Changis est propre : rien ne traîne…."*

20 Mai 1915.

Nouvelle carte, 4 jours plus tard : l'entreprise continue à fonctionner malgré l'absence de Charles. *"Hier, j'ai vendu la faucheuse Deering à Mr Collin, 340 francs, avec la 3ème lame, 350 francs. Marguerite est arrivée hier soir et elle va me tenir compagnie et me rendre grand service, jusqu'à la fin de la guerre."* La fin de la guerre ? Chacun veut la croire proche : qui pouvait imaginer qu'elle durerait encore 3 ans ½ ?

5 Juillet 1915.

Extrait du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal :
"Le Conseil décide de répartir le crédit 'Fête nationale', de 30 francs, entre les soldats mobilisés de la commune." Vraiment, rien de plus important ? (30 francs = 78 €).

8 Juillet 1915.

Mr Collin s'était adressé à Mr le Sous-préfet de Meaux pour faire état de la situation sanitaire de Changis. Nombre de personnes âgées avaient besoin de soins et de médications ; des enfants en bas âge devaient être examinés d'urgence ; les réactions aux vaccins obligatoires demandaient à être contrôlées. Certaines familles en ayant les moyens pouvaient faire appel à des médecins auxquels elles réglaient leurs honoraires et déplacements. Pour les familles sans réelles ressources, la Mairie en avait dressé la liste afin qu'elles bénéficient de "l'assistance médicale gratuite". Encore fallait-il, que l'on fasse appel à un médecin d'une autre commune, celui de Changis, le Dr Vinant, étant aux armées. Les médecins de La Ferté, eux, refusaient de se déplacer. Il est permis de penser qu'ils étaient surchargés de visites. La réponse de la Sous-préfecture dut être un soulagement pour le village !

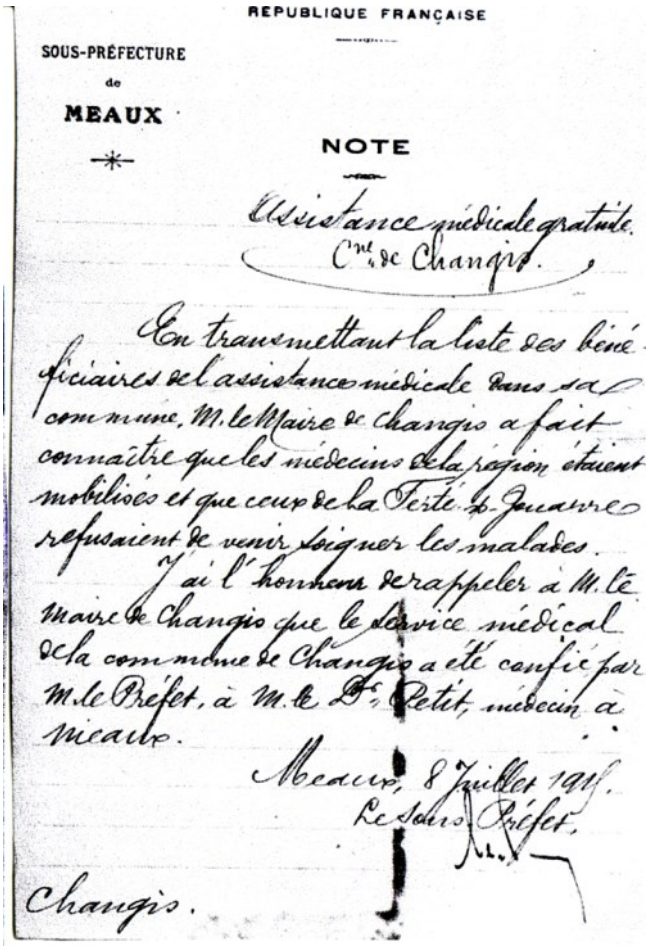

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PRÉFECTURE
de
MEAUX

NOTE

Assistance médicale gratuite.
Cne de Changis.

En transmettant la liste des bénéficiaires de l'assistance médicale dans sa commune, M. le Maire de Changis a fait connaître que les médecins de la région étaient mobilisés et que ceux de la Ferté-s-Jouarre refusaient de venir soigner les malades.

J'ai l'honneur de rappeler à M. le maire de Changis que le service médical de la commune de Changis a été confié par M. le Préfet, à M. le Dr Petit, médecin à Meaux.

Meaux, 8 Juillet 1915.
Le Sous-Préfet.

Changis.

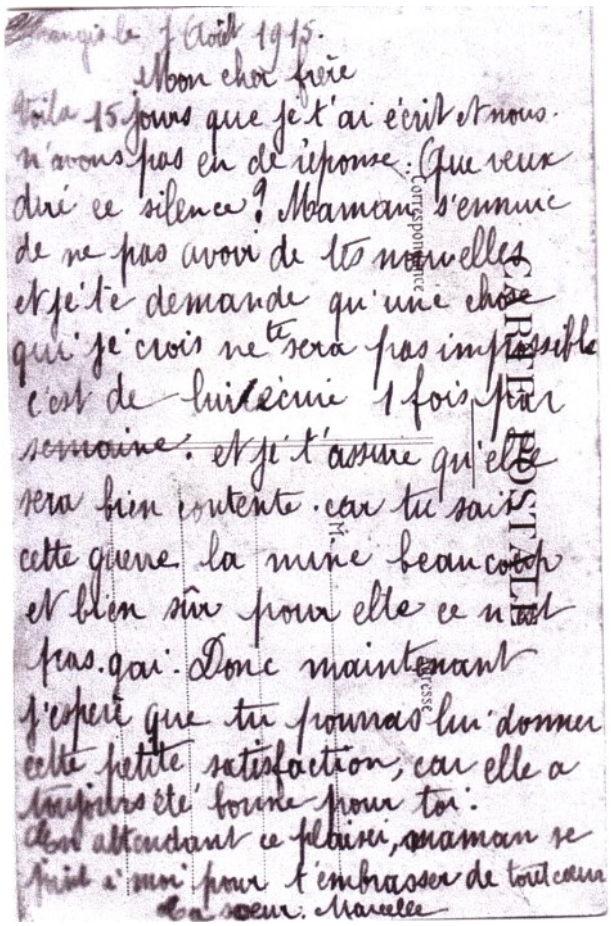
Changis le 7 Août 1915.
Mon cher frère
Voilà 15 jours que je t'ai écrit et nous n'avons pas eu de réponse : Que veux dire ce silence ? Maman s'ennuie de ne pas avoir de tes nouvelles et je te demande qu'une chose qui je crois ne te sera pas impossible c'est de lui écrire 1 fois par semaine. et je t'assure qu'elle sera bien contente. car tu sais cette guerre la mine beaucoup et bien sûr pour elle ce n'est pas gai. Donc maintenant j'espère que tu pourras lui donner cette petite satisfaction, car elle a toujours été bonne pour toi.
En attendant ce plaisir, maman se joint à moi pour t'embrasser de tout cœur
ta sœur. Marcelle
CARTE POSTALE
Correspondance

7 Août 1915.

Carte émouvante que celle de Marcelle X…, envoyée à son frère, quelque peu négligent pour écrire. On sent toute sa délicatesse pour lui faire comprendre l'inquiétude de leur mère, de sa souffrance, difficilement cachée et due à l'insouciance – ou l'ingratitude– de son fils. Quel délicat reproche dans ces mots : "elle a toujours été bonne pour toi".

29 au 30 Septembre 1915.

Le village est à nouveau en deuil : on vient d'apprendre que Marcel Offroy a été tué à l'ennemi, le 28 Septembre 1915, à Souin Perthes (Marne). Il n'avait que 23 ans. Né et domicilié à Changis, il était maçon depuis l'âge de 14 ans. Il avait été incorporé pour effectuer son service militaire en octobre 1913. Clairon de sa compagnie, car il pratiquait cet instrument à Changis, il n'était pas à l'abri pour autant. Au contraire, il se trouvait toujours en première ligne. Sa mère, Théodorine Béchu, veuve depuis plusieurs années, était « ménagère », donc considérée sans emploi. On imagine le désespoir de cette pauvre femme dont l'unique fils venait de lui être enlevé…

Dramatique écho de cette mort, le même jour, les parents Pierre apprennent que leur fils Fernand a été tué lui aussi, au combat de Neuville Saint Vaast (Pas de Calais). Autre famille, même douleur, comme celle de la mère en pleurs à quelques maisons de là : Fernand n'avait que 20 ans…

8 – 9 Octobre 1915.

La "faucheuse" continue son atroce massacre… Né en 1881, à Changis, Alfred Leroy, manouvrier, avait rejoint son unité le 11 Août 1914. Grièvement blessé le 28 Septembre 1915, il était mort, quelques jours plus tard, à l'hôpital de Souchez (Pas de Calais). Lorsqu'on annonce la mort d'un soldat, ce ne sont pas les seuls parents proches qui sont accablés par le malheur mais, vu l'entrecroisement des familles Changissoises, ce sont six ou huit foyers qui sont affligés par cette dramatique nouvelle. Pensons également à l'angoisse de tous ceux qui tremblent pour les leurs, guettés eux aussi par la mort : *"Ah ! mon pauvre Charles, mon André, mon Gaston… !"*Que de souffrances dans les cœurs et les esprits !

29 Décembre 1915.

Le nom de Jean, Honoré, Emmanuel Vidal n'apparaît pas sur la plaque commémorative de notre monument aux morts. Et pourtant… Né le 30 Décembre 1869, il avait répondu immédiatement à l'appel aux volontaires pour garder les voies de communications. On lui avait attribué une zone d'observation, le poste C, numéro 2, à la Haute Borne. Que se passa-t-il, ce 29 Décembre 1915, veille de son anniversaire (46 ans) ? Dans le registre de l'état civil de Changis, son acte de décès n'en dit rien, mais il précise bien : « Mort pour la France ». Ce registre refermé, on a oublié Jean Vidal et sa mort n'est pas honorée, lors des cérémonies du 11 Novembre. Qu'au moins, aujourd'hui, nous pensions à lui en nous disant mentalement « Jean Vidal – Mort pour la France ».

6 Février 1916.

Le Conseil municipal nomme une Commission chargée d'établir les états de paiement pour le logement et le cantonnement des troupes pour les années 1914 et 1915. Sont nommés : Mrs Champ, Delon et Schneider.

Le contrôle n'est pas facile à effectuer. Les bons d'hébergement ne correspondent pas toujours aux dates indiquées, soit par des arrivées prématurées ou des départs avancés ou retardés. La commission doit alors faire preuve de diplomatie pour ne pas mécontenter tel ou tel chef de famille, sans pour autant prendre leurs déclarations comme vérités indiscutables !

Michel Ducreux
Changis sur Marne

à suivre...

Inauguration

Finalement, le rond-point Marcel Schneider a été inauguré le Samedi 28 novembre et non le 14, en raison des attentats de Paris. *La Marne* et *Le Pays Briard* ont rendu compte de l'inauguration et des interventions de Messieurs Loyau et Ducreux au Foyer Rural.

Les deux journaux nous ont aimablement autorisés à reproduire ici leurs articles.

La Marne

CHANGIS-SUR-MARNE • Inauguration du rond-point

Marcel Schneider, figure du patrimoine

Après les attentats du 13 novembre, l'inauguration du rond-point Marcel-Schneider, près de la gare de Changis avait été reportée. Samedi 28 novembre, la cérémonie présidée par Jean-Paul Susini s'est finalement déroulée devant un parterre de Changissois et quelques membres de la famille de Marcel Schneider, écrivain et musicologue.

L'édile a prononcé quelques mots avant de couper le ruban inaugural : **« Nous rendons hommage ainsi à ce grand écrivain qui aimait notre commune. Il a habité la villa des Cohues et aimait flâner dans nos rues qui avaient été précédemment parcourues par ses aïeux ».**

À l'origine du projet, Michel Ducreux, historien-archiviste local, a entamé des recherches sur la famille Schneider pour finalement sympathiser avec Evin, le fils adoptif de Marcel. **« Grâce à lui, nous avons pu monter une exposition dans le foyer rural. Quant à trouver un lieu pour honorer le grand homme, on ne pouvait pas débaptiser une rue alors le rond-point proche du lieu de villégiature de la famille était parfait »**, précise-t-il.

Dans le foyer rural, une conférence sur l'œuvre de Marcel Schneider par Michel Ducreux puis de Marcel Loyau, professeur d'université, a comblé l'assistance. **« J'ai été l'un de ses élèves au lycée Charlemagne à Paris,** ajoute Marcel Loyau. **Il m'a certainement inculqué le goût de la littérature car j'ai publié six ouvrages sur la marquise de Maintenon. »** Sur les murs, des panneaux avec des correspondances des plus grands écrivains français du XXe siècle ont subjugué les visiteurs. De Mauriac à Gide, de Dumézil à Breton tous avaient côtoyé Marcel Schneider.

« Paul Morand lui avait même confié son habit d'académicien français. Un habit que la famille aurait voulu récupérer pour les funérailles mais qu'Evin, le fils de Marcel a toujours en sa possession », raconte Michel Ducreux.

Jean-Paul Susini est encadré par Evin, fils adoptif de Marcel Schneider à gauche et Michel Ducreux à droite.

Des dessins originaux offerts à Marcel par Jean Cocteau ornaient également l'exposition.

S'il aimait se balader dans les rues de Changis-sur-marne, Marcel Schneider semblait pour beaucoup un peu froid, inaccessible. **« Cela dit, je l'ai rencontré par enfants interposés. J'ai fait des études littéraires et plusieurs fois j'ai partagé sa table. Là c'était un enchantement de converser avec cet homme si érudit, dissertant sur l'histoire, et finalement loin de son image d'homme réservé »**, raconte Marylène.

Marcel Schneider

Le pays Briard

■ CHANGIS-SUR-MARNE

Un rond-point porte le nom de l'écrivain Marcel Schneider

La ville a voulu rendre hommage à Marcel Schneider, écrivain et musicologue en inaugurant un rond-point à son nom.

De gauche à droite M. Schneider fils, M. Jean-Paul Susini, maire de Changis et M. Ducreux

Samedi 28 novembre à 14h, Jean-Paul Susini, maire de Changis-sur-Marne, accompagné par deux de ses adjoints, Micheline Ducreux et Grégory Lambert, a procédé à l'inauguration du Rond-point Marcel Schneider.

« Il n'était pas question de débaptiser une rue pour lui donner le nom de Marcel Schneider. Les noms de rue rappellent un événement, c'est l'histoire du village ou d'un personnage. En accord avec M. Schneider, fils adoptif de l'écrivain, ce rond point a été choisi. D'autant plus qu'il est situé non loin de la maison qu'occupait Marcel Schneider » dit M. Ducreux. Et de poursuivre : *« Le village de Changis est coupé en deux par la voie de chemin de fer.*

Par contre, pour relier les deux quartiers, se rendre à La Ferté-sous-Jouarre ou à Lizy-sur-Ourcq, tout le monde passe par ici »,

L'écrivain

« Il n'est pas un écrivain populaire. Mais lorsqu'il parle de sa vie, de sa mère, de sa famille de son amour de la musique, il écrit ses mémoires dans un journal en cinq volumes qui s'appelle "L'éternité fragile". C'était son vécu sans être une auto-biographie. Ce ne sont pas des romans. Mais c'est là qu'il aborde ce qu'était Changis.

Les romans ne sont pas du facile, bien que l'écriture ne soit pas difficile. Elle demande un petit peu d'attention. Marcel Schneider avait une très grande notoriété dans le monde littéraire ».

C'était un des grands écrivains du XX[e] siècle.

Il est né en 1913 à Levallois-Perret, mort à Paris en 2009. Également passionné de musique et de voyage, adepte de la littérature fantastique, il a subit les influences de Gérard de Nerval, Ernest Théodore, Amadeus Hoffmann...

Il a écrit dans le quotidien de Paris et a 37 livres publiés de 1948 à 2009, dans des domaines très différents. Il reçu le prix de la nouvelle Académie française en 1974.

Toute sa vie, il resta profondément attaché à Changis où il séjourna.

Michel Ducreux, changissien, s'est intéressé à l'oeuvre de l'écrivain Marcel Schneider.

Il a réuni des documents, photos et écrits, pour constituer une exposition rappelant la vie de l'écrivain installée dans la salle du foyer rural.

Suite à l'inauguration du rond-point, deux exposés étaient présentés par MM. Loyau et Ducreux dans le cadre de cette journée exceptionnelle.

Michel Ducreux lors de l'exposition au foyer rural.

Chanas
Feu
de la Saint Jean
Vendredi 17 juin
À partir de 19h
devant la Mairie
Programme à venir